

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 17 mars 2015 à 19h30 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire-suppléant et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom et R. Denis Dubé.

Également présents : M. Benedikt Kuhn, directeur général par intérim et quelques contribuables.

Absences motivées : Thomas Howard, Inès Pontiroli et Dr. Jean Amyotte, conseillers.

La séance débute à 19h30.

**PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS**

James Eggleton - Demande des informations concernant le PALSIS  
- Offre ses félicitations concernant la restructuration

**15-03-2326**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Engagements de dépenses
4. Poste chef de division - travaux publics
5. Demande d'autorisation auprès de la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de permettre une utilisation à une fin autre que l'agriculture soit pour l'entreposage des matières résiduelles et fertilisantes (MRF) sur le lot 5b, rang 3, du canton d'Onslow
6. Demande d'autorisation auprès de la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de permettre une utilisation à une fin autre que l'agriculture soit pour l'entreposage des matières résiduelles et fertilisantes (MRF) sur le lot 15b, rang 6, du canton d'Onslow
7. PALSIS
8. Période de question du public
9. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé  
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes:

Item 3 devient : Poste chef de division - travaux publics  
Item 4 devient : Demande d'autorisation auprès de la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de permettre une utilisation à une fin autre que l'agriculture soit pour l'entreposage des matières résiduelles et fertilisantes (MRF) sur le lot 5b, rang 3, du canton d'Onslow  
Item 5 devient : Demande d'autorisation auprès de la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de permettre une utilisation à une fin autre que l'agriculture soit pour l'entreposage des matières résiduelles et fertilisantes (MRF) sur le lot 15b, rang 6, du canton d'Onslow  
Item 6 devient : PALSIS  
Item 7 devient : Engagements de dépenses

Adoptée

**15-03-2327**

**POSTE CHEF DE DIVISION - TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT la création du poste de chef de division – travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE le processus de sélection a été complété;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par le directeur général par intérim et du directeur des infrastructures et des travaux publics, au comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection endosse cette recommandation;

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé  
Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte ces recommandations et entérine l'embauche de M. Michel Trudel à titre de chef de division – travaux publics et ce, à compter du 30 mars 2015.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU ET ADOPTÉ, telles que négociées et convenues, les modalités d'embauche du chef de division – travaux publics, le tout en conformité à la politique de rémunération globale à l'égard des employés cadres et les clauses particulières suivantes :

- Rémunération à l'échelon 6 pour le poste de chef de division – travaux publics de l'échelle salariale en annexe 1 à la politique de rémunération globale à l'égard des employés cadres;
- 15 jours de vacances dès 2015;

Adoptée

**15-03-2328**

**PALSIS**

CONSIDÉRANT le financement obtenu dans le cadre du programme PALSIS (Plan d'action local en solidarité et inclusion sociale);

CONSIDÉRANT le protocole d'entente intervenu en ce sens;

CONSIDÉRANT le besoin d'entamer les procédures pour la réalisation du projet;

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé  
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU de mandater l'administration afin de préparer un devis et de procéder à un appel d'offre sur invitation écrite pour la réalisation du projet PALSIS.

Adoptée

**20h00, le huis-clos est demandé concernant les engagements de dépenses.**

**À 20h15, le huis-clos est levé.**

**15-03-2329**

**ENGAGEMENTS DE DÉPENSES**

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé  
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A, pour un montant total de **12 837,02\$** taxes incluses.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les procédures de contrôle et de suivis budgétaires en vigueur, notamment en ce qui a trait aux règlements 06-08 « Décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires » et 08-13 « Politique d'approvisionnement », devront être respectées et documentées afin de faciliter la prise de décision.

Adoptée

### **PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC**

Charles Lalonde	- MRF
Wayne Johnston	- MRF
Ricky Knox	- Contact à la CCN - MRF
James Eggleton	- MRF - Composition du comité d'embauche

**15-03-2330**

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé  
Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h49 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL par intérim

*« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*